



Licenciement après rachat de ma société

Par **zenattitude76**, le **13/07/2014** à **07:53**

bonjour je travaille comme auxiliaire de vie ma société m'a proposée un avenant à mon CDI j'ai refusé et pendant 1 an j'ai suivi le protocole de licenciement et au moment où je devais être licenciée la boîte en cessation de paiement vient d'être rachetée mais moi je veux être licenciée comme prévu que faire et de plus la nouvelle société va me payer le nombre d'heures que j'effectue maintenant et non plus au niveau de mon CDI je vous remercie de votre aide car je suis totalement perdue. quelles sont les démarches que je dois effectuer pour obtenir enfin mon licenciement dois-je écrire au nouveau directeur, les démarches effectuées avec l'ancienne boîte vont-elles continuer avec la nouvelle boîte.

Par **Lag0**, le **13/07/2014** à **10:37**

Bonjour,
et pendant 1 an j'ai suivi le protocole de licenciement
Que voulez-vous dire par là ? Je ne connais aucun "protocole de licenciement" et aucune procédure qui dure un an...